

# TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 341 – 18/05/2026



## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL.

Depuis quelques mois déjà, l'ensemble de l'Equipe Municipale se retrouve **tous les Lundis soir** pour travailler sur les dossiers de notre Village et répondre au mieux aux demandes des habitants.

Dans la poursuite de notre volonté de **Construire Ensemble**, nous vous rappelons que nous vous attendons nombreux à la **seconde Réunion Publique prévue le Jeudi 21 Mai 2026 à 20 H 00 à la Salle des Fêtes.**

oooooooooooo



## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 avril 2026. Nous rappelons que les séances du Conseil sont ouvertes à tous les habitants. Les comptes-rendus sont consultables en Mairie ainsi que sur le site internet de Villey-le-Sec. Le dernier compte rendu du Conseil Municipal est disponible à l'adresse suivante :

[https://www.villeylesec.fr/IMG/pdf/compte\\_rendu\\_cm\\_27042026.pdf](https://www.villeylesec.fr/IMG/pdf/compte_rendu_cm_27042026.pdf)

oooooooooooo



## ANIMAUX TROUVES, PERDUS : Désignation d'un Référent. Accord avec le refuge du Mordant.

Sandrine HUSSON-PREVOT sera notre Référente. Avant de diriger les animaux vers le refuge du Mordant à Villey-Saint-Etienne, Sandrine disposant d'un appareil pour lire les puces, pourra faire les vérifications auparavant. Nous avons une convention avec ce refuge.

oooooooooooo

## LES 6 JOURS DU TOULOIS.

Ils se dérouleront du 21 au 27 Juin 2026. L'ouverture se fera, cette année, à Jaillon le Dimanche 21 Juin. Le circuit se poursuivra le 22 Juin, à Chaudeney-sur-Moselle. Les coureurs passeront à Villey-le-Sec le 23 Juin au soir. Le 25 Juin, ils seront à Brûley, le 26 Juin à Charmes-la-Côte et le 27 Juin à Bicqueley. Des bénévoles seront les bienvenus Villey-le-Sec pour le nettoyage des chemins et la préparation de la manifestation. Renseignements auprès de Thierry PIQUE, tél. 06 08 78 69 50, mail : [thierry@quipiq.fr](mailto:thierry@quipiq.fr)

oooooooooooo



## LES TRAVAUX SONORES

Les horaires à respecter pour les travaux de bricolage (avec utilisation d'outils ou appareils tels que perceuse, raboteuse, scie...) ou de jardinage (tondeuse, tronçonneuse...) sont les suivants :

- les jours ouvrables : de 8h à 20h
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

<https://www.villeylesec.fr/breve5>

oooooooooooo

## LES FEUX DE BRANCHAGE

Pour les particuliers, les feux de branchages, broussailles ou autres, susceptibles de dégager de la fumée ou des émissions de gaz, sont interdits, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre, à moins de 100 m des routes, chemins et habitations ou à moins de 200 m des bois et forêts.

Les branches d'arbres coupées après une taille ou un élagage peuvent être déposées au point de collecte des déchets verts de la Commune ou être utilisées en bois de chauffage pour alimenter une cheminée, un poêle à bois ou un barbecue.

oooooooooooo

## LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Les propriétaires de chien sont tenus de faire en sorte que leur animal ne gêne pas le voisinage, ni par des aboiements, ni par divagations. N'oubliez pas non plus d'emporter vos Canisacs lors de vos promenades.

oooooooooooo

## ENTRETIEN DES ARBRES, DES HAIES, DES PAS-DE-PORTE.

Tout propriétaire est tenu d'élaguer ses arbres et de tailler ses haies avant que ses espaces verts ne gênent le voisinage ou l'espace public.

Chaque habitant doit maintenir la propreté devant son habitation : balayer son trottoir, couper les herbes sauvages au pied des murs ou des haies, enlever la neige en hiver, ...

Merci de votre implication pour le respect de tous

oooooooooooo





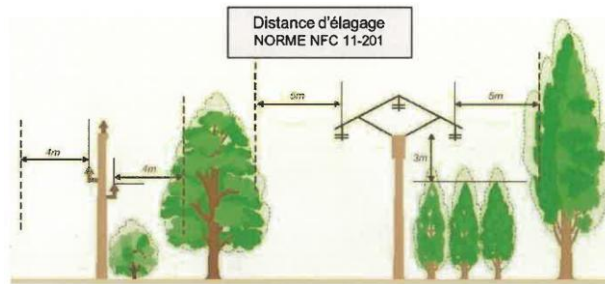
## NETTOYAGE DE LA PLACE DU VILLAGE ET TONTE DES ESPACES VERTS.

Fin Avril, un nettoyage de la Place de la Mairie ainsi que la tonte des espaces verts du village ont été réalisés par l'équipe de réinsertion de la CC2T. La poursuite de ces entretiens est planifiée.



## ELAGAGE SUR LES LIGNES ELECTRIQUES DE LA COMMUNE.

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux de débroussaillage, d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien des lignes électriques seront réalisés durant les 5 prochains mois par l'entreprise Coiatelli.



## VANDALISME.

Le 8 Mai, 7 miradors des chasseurs de l'ACCA ont été détruits. Une plainte a été déposée par l'Association de Villey-le-Sec. Les miradors sont financés par l'ACCA pour un coût d'environ 100 euros par mirador. *Ces situations sont inadmissibles! N'hésitez pas à signaler les comportements suspects que vous constatez dans notre village!*



Un contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine a été effectué le 4 Mai 2026 sur notre réseau communal. La conclusion sanitaire, au 11 Mai 2026, est : « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. »

L'intégralité du contrôle est consultable sur notre site Internet : <https://www.villeylesec.fr>



## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES (OPV)

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie. [Connexion avec le site France Connect.](#)

Vous pouvez également utiliser l'application « Ma Sécurité ».

oooooooooooo



### MON PARCOURS DE VIE.

Anne Berger, habitante du village, est la Secrétaire de cette Association.

Le but de cette Association est d'expliquer avec imagination, gaieté, pédagogie, bienveillance, honnêteté, humilité, espoir, humanité et simplicité le cancer du sein.

Un concert caritatif est prévu le Samedi 30 Mai à 20 H à la Batterie Sud du fort de Villey le Sec.

Un groupe 3 voix et un piano viendra se produire au profit de l'Association.

L'entrée est libre et la participation est également libre et ira au profit de l'Association.

<https://monparcoursdevie.fr/>

oooooooooooo

**Retrouvez toutes les infos sur le site [www.villeylesec.fr](http://www.villeylesec.fr)**

**Date de parution du prochain Travec Flash : le 22 Juin 2026**